

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRES Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Permanences de la littérature - Organisation du 40ème anniversaire de la revue Art Press en octobre 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Permanences de la littérature a été créée en 2000. Elle a vocation à faire découvrir la littérature contemporaine en Aquitaine. Elle tente aussi de construire des ponts entre l'art contemporain, la musique, la danse et la littérature contemporaine. Elle organise de nombreuses manifestations à Bordeaux et en Gironde, et notamment le festival Ritournelles qui lui permet d'accueillir des auteurs et artistes autour d'une thématique renouvelée tous les ans.

Cette année, l'association Permanences de la littérature porte le projet d'une manifestation exceptionnelle célébrant les 40 ans de la revue « Art press ».

La revue Art press, fondée en 1972 par son actuelle directrice de rédaction, la journaliste et écrivaine Catherine Millet, occupe une place singulière dans le paysage intellectuel et artistique européen : première revue exclusivement consacrée à l'art contemporain, Art press a été de tous les débats esthétiques ou d'idées des quarante dernières années, dans le domaine des arts plastiques, mais aussi des arts électroniques, de l'architecture, de la danse, du théâtre, ou de la littérature.

Le fait que les fondateurs de la revue aient répondu positivement à l'invitation de Permanences de la littérature représente une rare opportunité de revisiter les principaux mouvements esthétiques qui ont marqué la fin du 20^e siècle, d'en décrypter le sens et d'en tracer les perspectives. Cette proposition apparaît d'autant plus juste que la vie intellectuelle et artistique bordelaise a participé avec force et éclat à ce mouvement des idées et des formes, à travers les actions emblématiques de Sigma, du capc, d'arc en rêve ou du frac, mais aussi à travers les expérimentations innovantes menées dans les écoles d'art, d'architecture ou à l'université.

L'« événement anniversaire » prévu en octobre 2012, s'organisera autour de trois temps :

- Un temps de sensibilisation et d'actions culturelles en partenariat avec une médiathèque de la rive droite. Ce temps sera animé par un membre de la revue et un écrivain.

- Une journée d'échange entre les rédacteurs de la revue et des artistes invités. Ils se rencontreront autour de débats, de projections et de performances. Chacun des rédacteurs présents se propose d'inviter un artiste qui l'aura particulièrement marqué au cours des 40 dernières années.

- Un temps d'échange entre les rédacteurs, les artistes et le public permettant de retracer l'histoire unique d'une revue à la longévité avérée puis d'évoquer quelques-uns des moments-clés de notre histoire artistique et littéraire récente.

Les organisateurs ont eu le souci de réunir des critiques d'art ou commissaires (Catherine Franchlin, Catherine Millet, Richard Leydier) mais aussi des écrivains (Jacques Henric), des cinéastes (Jean-Marc Chapoulie), des artistes (Bertrand Lavier, Marc Desgrandchamps, Dominique Gonzales-Foerster), des conférenciers (André S. Labarthe), afin de multiplier les approches et de faire de cette rencontre exceptionnelle un moment « éclairant » pour des publics diversifiés : étudiants, artistes, lecteurs, amateurs d'art, enseignants.

Afin d'en favoriser la fréquentation, ces divers temps de rencontre (Bordeaux-Bastide et capc) seront tous gratuits et feront l'objet d'une large restitution dans la revue Art press.

La Communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier exceptionnel de 6 000 € dans le cadre des manifestations ponctuelles à caractère non récurrent (et donc non inscrites dans les contrats de co-développement) ainsi que le prévoit le règlement d'intervention annexé à la délibération sur la compétence de soutien aux manifestations culturelles. Ce soutien de 6 000 € s'inscrit dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C. de 32 022 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	750	Etat	6 000
Services extérieurs	750	Conseil Régional	6 000
Autres services extérieurs	16 500	Département	4 000
Impôts et taxes	300	CUB	6 000
Charges de personnel	13 722	Ville de Bordeaux	5 000
		Mécénat CIC	3 500
		Emplois aidés	1 522
TOTAL	32 022		32 022
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>3 000</i>	<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>3 000</i>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention exceptionnelle de 6 000 € à l'Association Permanences de la littérature pour l'organisation du 40^{ème} anniversaire de la revue « Art Press » qui aura lieu en octobre 2012,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 OCTOBRE 2012

PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2012

Mme. FRANÇOISE CARTRON